

L'opposition s'insurge contre la déclaration de la "Communauté internationale"

@rib News, 04/06/2010
 BURUNDI : CONSIDERATIONS SUR LA DECLARATION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE PRESENTE AU BURUNDI FAITE EN DATE DU 03 JUIN 2010
 Nous, Partis politiques de l'opposition, membres de l'opposition venons d'apprendre par la voix des ondes la déclaration tendancieuse de la Communauté Internationale présente au Burundi sur les élections communales massivement fraudées ; Cette déclaration a été faite par l'Ambassadeur Franck de Coninck, Envoyé Spécial de la Belgique dans la Région des Grands Lacs ; Nous regrettons que cette Communauté Internationale se soit uniquement focalisée sur le seul aspect de la sécurité des élections qui vient fausser la lecture correcte, la conclusion honnête et l'évaluation complète des élections du 24 mai 2010.

Nous rappelons que beaucoup de fonds mis à disposition au Burundi par la Communauté Internationale ont justement été utilisés pour commettre ces irrégularités et fraudes massives. Nous rappelons le grand rôle des partis de l'opposition pour que les élections soient possibles, notamment sous l'angle de la mobilisation des électeurs, de la mise en place du Code électoral ainsi que le respect des règles de bonne gouvernance démocratique. Nous appelons tous ces motifs :
 1. Nous considérons que cette déclaration est un mépris pour le peuple burundais. Par conséquent nous rejetons ce paternalisme de la Communauté Internationale qui considère encore notre pays comme une République bananière dans laquelle la corruption est grande échelle, les fraudes électorales, la violation des droits de la personne humaine ainsi que l'oppression, peuvent rester impunément tolérées.
 2. Nous condamnons et rejetons le bloc le contenu d'une telle déclaration qui vient conforter la CENI qui est l'architecte et complice de toutes les irrégularités et fraudes massives qui ont eu lieu lors des élections dont les Procès Verbaux ne sont même pas disponibles pour introduire un recours quelconque.
 3. Nous condamnons la position et les propos de l'Ambassadeur Franck de Coninck, Envoyé Spécial de la Belgique dans la Région des Grands Lacs qui affirme que le processus électoral s'est déroulé dans de bonnes conditions et qu'elles aient respecté les critères de dignité et de transparence. Ce qui nous étonne est qu'il contredit en même temps en disant que la Belgique ne sous-estime pas les irrégularités qui ont été commises dans ce processus.
 4. Nous condamnons également l'hypocrisie qui consiste à demander au Gouvernement de poursuivre les enquêtes sur les violences perpétrées, alors que cette Communauté Internationale est restée silencieuse lors de l'expulsion du Représentant du Secrétaire Général Oral des Nations Unies et de la Représentante de Human Rights Watch qui n'osaient donner des rapports corrects sur ce qui se passe au Burundi. En effet, cette même Communauté Internationale ainsi que tous les Burundais savent très bien que le Rapport de Madame Neela Goshal sur le Burundi qui lui a causé son renvoi prônait de façon correcte ce qui est en train de se passer au Burundi.
 5. Nous rendons responsables les auteurs de cette déclaration des conséquences fâcheuses exprimées en termes d'intimidation sur un peuple qui comme le peuple européen a aussi le droit d'aspirer à la gestion démocratique de sa société.
 6. Nous rappelons que les cinq candidats de la compétition aux présidentielles est une expression de refus de ce montage électoral qui ne vise qu'un retour au monolithisme. Celui-ci ne viendrait que pour saper tous les efforts du peuple burundais de se construire une démocratie consociative et intégrative en nous réintroduisant dans le cycle des violences.
 7. Nous exhortons la Communauté Internationale d'arrêter ces tractations en cours visant à diviser les Partis de l'Alliance.
 8. Nous saisissons de l'occasion pour informer l'opinion nationale et internationale que les Partis de l'Alliance sont décidés à maintenir et fortifier leurs positions de refus du dictat et de la supercherie jusqu'à ce que le peuple rentre dans ses droits.
 Fait à Bujumbura, le 04 juin 2010
 Pour les Partis politiques de l'opposition, membres de l'ADC-
 Nyangoma, Président du CNDD
 Porte-Parole de l'ADC-
 IKIBIRI